

Procès-verbal

Séance du conseil municipal du lundi 15 octobre 2012

L'an deux mil douze, lundi 15 octobre à 19 heures, le conseil municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'OCTOBRE, sous la présidence de M. Jean-Charles TAUGOURDEAU.

Etaient présents : M. Jean-Charles TAUGOURDEAU (Maire), M. Serge MAYE, Mme Marie-Pierre MARTIN, Mme Françoise GUIMBRETIERE, M. Jean-Jacques FALLOURD, Mme Sylvie LOYEAU, M. Patrice BAILLOUX (adjoints), M. Guy DE CHAULIAC, Mme Marie-Françoise AUGUSTE, Mme Françoise LE LAN, Mme Patricia HUAU, Mme Claudette TURC, M. Philippe OULATE, M. Luc VANDEVELDE, Mme Marie-Christine BOUJUAU, M. Jean-Michel MINAUD, M. Thierry BELLEMON, M. Rémi GODARD, Mme Colette TAVENARD, M. Jean-Claude DOISNEAU, Mme Claude BERTHELOT, M. Gérard GAZEAU.

Etaient absents avec procuration : Mme Nathalie SANTON-HARDOUIN donne pouvoir à M. Gérard GAZEAU, Mme Fabienne GRUDET donne pouvoir à Mme Claude BERTHELOT

Etaient excusés : M. Joseph LIBEAUT, Mme Nathalie VINCENT

Etaient absents : M. Philippe SIMOEN, M. Patrick FAUVEL, M. Sébastien GARCIA

A été nommé secrétaire de séance : M. Rémi GODARD

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 septembre 2012 est approuvé sans observation.

2012/84 - Constitution d'un groupement de commandes : diagnostic accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP)

(rapporteur : Jean Charles TAUGOURDEAU)

M. le Maire informe le conseil que deux marchés doivent être prochainement lancés pour :

- * la réalisation d'un diagnostic accessibilité dans les établissements recevant du public (E.R.P.)
- * l'entretien des chéneaux, gouttières et toitures.

Deux groupements de commandes sont envisagés à minima entre Beaufort-en-Vallée et Beaufort en Anjou. Les autres communes ont été sollicitées pour le volet "diagnostic" (nous attendons les réponses de celles-ci). Pour l'entretien des chéneaux, gouttières et toitures, nous allons réaliser une consultation en urgence. Les autres communes intéressées pourront nous contacter pour une consultation ultérieure.

M. le Maire précise que la mise en oeuvre de ces groupements implique l'établissement d'une convention formalisant les règles de fonctionnement. Celles-ci prévoient notamment la désignation d'un représentant par collectivité. La communauté de communes assurera les fonctions de coordonnateur du groupement mais chaque structure signera et assurera l'exécution de son propre marché.

Le conseil municipal doit d'abord se prononcer sur le projet de convention adressé à chacun.

Ensuite, dans l'hypothèse d'une décision favorable, il convient de désigner parmi les membres de la commission d'appel d'offres un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger à la commission dudit groupement. A titre indicatif, les membres de la commission appel d'offres de Beaufort-en-Vallée sont les suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants
Françoise LE LAN	Françoise GUIMBRETIERE
Patrice BAILLOUX	Marie-Christine BOUJUAU
Marie-Françoise AUGUSTE	Rémi GODARD
Serge MAYE	Sylvie LOYEAU
Sébastien GARCIA	Claude BERTHELOT

Pour la réalisation du diagnostic accessibilité dans les ERP et l'entretien des chéneaux, gouttières et toitures, M. le Maire propose les candidatures de M. Patrice BAILLOUX en tant que titulaire et de Mme Marie-Christine BOUJUAU en tant que membre suppléant.

Le conseil municipal,
Vu l'article 8 du code des marchés publics,
Vu l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la convention relative à la création d'un groupement de commandes permettant de réaliser le diagnostic accessibilité des établissements recevant du public,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour les désignations ci-dessous,

DESIGNE M. Patrice BAILLOUX en tant que membre titulaire et Mme Marie-Christine BOUJUAU en tant que membre suppléant pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces contractuelles.

2012/85 - Constitution d'un groupement de commandes : entretien des chéneaux, gouttières et toitures

(rapporteur : Jean Charles TAUGOURDEAU)

Le conseil municipal,
Vu l'article 8 du code des marchés publics,
Vu l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la convention relative à la création d'un groupement de commandes pour l'entretien des chéneaux, gouttières et toitures,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour les désignations ci-dessous,

DESIGNE M. Patrice BAILLOUX en tant que membre titulaire et Mme Marie-Christine BOUJUAU en tant que membre suppléant pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces contractuelles.

2012/86 - Convention paiement titres scolaires et péri-scolaires par Internet

(rapporteur : Jean Charles TAUGOURDEAU)

TIPI (Titres Payables sur Internet) est une solution d'encaissement des produits locaux par carte bancaire sur internet, automatisée de bout en bout.

Complémentaire des moyens de paiement préexistants, ce service sera prochainement proposé pour le recouvrement des factures scolaires et péri-scolaires. Nous développons actuellement notre site internet pour intégrer ce nouveau mode de paiement.

Préalablement à la mise en place de ce service, la Trésorerie sollicite une délibération du conseil municipal. Aussi, M. le Maire propose-t-il au conseil d'accepter la mise en oeuvre de ce nouveau mode de paiement qui permettra d'optimiser le recouvrement de nos titres (réduction des délais d'encaissement et de la chaîne de traitement).

Le conseil municipal,
Vu la demande formulée par la Trésorerie,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de mettre en place le mode de paiement TIPI (Titres Payables sur Internet) pour les facturations scolaires et péri-scolaires,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces contractuelles.

2012/87 - Musée Joseph Denais : exposition temporaire 2013 - Demande de subvention (rapporteur : M. Serge MAYE)

Serge MAYE, adjoint à la culture, rappelle au conseil les principes retenus dans le projet scientifique et culturel concernant les expositions au musée Joseph Denais :

- Valoriser la création contemporaine, sensibilisation et diffusion
- Mettre en avant le rapport singulier du collectionneur et de sa collection
- Valoriser les collections du musée Joseph Denais, ses donateurs, son histoire

Au regard de ses principes, il apparaissait naturel de solliciter Michel Blais, collectionneur, donateur depuis 1996, spécialiste de la gravure et artiste.

Le principe de l'exposition « Ciel en chute-Michel Blais, collections et créations »

Elle se déploierait comme un parcours en 3 temps qui illustrerait la personnalité de Michel Blais.

Le collectionneur-donateur :

Au début des années 90 (avant qu'un travail scientifique sur les collections ait été entrepris), en fréquentant régulièrement le musée, Michel Blais s'était penché sur le fonds graphique du musée composé essentiellement d'œuvres à caractère iconographique (le fonds historique) et celles provenant directement de l'atelier des artistes contemporains de Joseph Denais qui donnèrent sous l'instigation du fondateur.

En 1993, il donne une conférence au musée portant sur la gravure à l'issue de laquelle il donne une quarantaine d'estampes pour enrichir les collections graphiques du musée Joseph Denais.

En 2009, Michel Blais complète son premier don par le don d'un ensemble d'estampes (47) et un livre d'artiste (commission régionale d'acquisition du 2 avril 2009).

En 2012, il sélectionne à nouveau des œuvres graphiques, lithographies, livres d'artistes dans sa collection afin d'enrichir à nouveau la section Estampe du fonds d'art contemporain du musée.

A l'Ecole régionale des beaux-arts d'Angers, Michel Blais a réalisé avec les étudiants des départements « Arts, design et communication » de nombreux travaux. Plusieurs livres d'artistes ont ainsi été créés dans le cadre de l'atelier lithographie mené par Dominique Allard et Jean-Louis Cognée. Egalement en charge des éditions « Allons voir si », publication de l'Ecole régionale des Beaux-arts d'Angers, Michel Blais a publié régulièrement les travaux des étudiants, des professeurs et d'artistes.

Il a souhaité donner au musée un exemplaire de ces livres d'artistes tirés à très peu d'exemplaires qui témoignent de ces projets artistiques menés à l'Ecole tout en diffusant le travail « d'artistes naissants ».

Il complète également la collection des œuvres de son ami Alain Péanne données au musée en 2009, par 8 œuvres graphiques et techniques mixtes. Il donne enfin des estampes de ses amis artistes que ces derniers lui ont donnés (souvent dédiés) : Jean-Louis Cognée, Edward Baran, Monique Josse.

Les dons de Michel Blais, artiste et amateur s'inscrivent dans la même démarche que celle de Joseph Denais et souligne ce rapport étonnant et étroit qui existe entre la collection du musée et les artistes contemporains. Ils participent également à la mission de musée : lieu de découverte, de délectation et d'éducation.

Une sélection d'une trentaine d'estampes et gravures permettra de montrer la diversité et l'évolution des techniques au cours des âges et de la sensibilité des artistes.

Le professeur découvreur de talent :

Michel Blais, artiste peintre, graveur est professeur à l'Ecole régionale des beaux-arts d'Angers de 1996 à 2006. Il propose une sélection d'œuvres contemporaines d'artistes ou d'anciens étudiants de l'Ecole des Beaux-arts d'Angers qui seront intégrées au parcours des collections permanentes.

L'artiste :

Michel Blais travaille beaucoup autour de la gravure et de l'estampe. Avec plus de 20 expositions collectives et presque autant d'expositions personnelles, il a montré la diversité et la richesse de sa production tant en matière de gravures que de peintures et d'installations.

Depuis son AVC, il continue de travailler, explorant de nouvelles formes de créations dans lesquelles les matériaux de récupération et la couleur prennent de plus en plus d'importance. Pour l'exposition, la sélection de ses œuvres propose 4 univers et des techniques très différentes

- Un ensemble de lithographies et de peintures rappelant les aspects et la technique de la gravure et de la lithographie (accueil et grande salle d'exposition temporaire)
- Une installation autour du thème « Constellations », peinture acrylique sur CD assemblés (Galerie Guérin des Fontaines), univers chatoyant presque baroque.
- Une sélection d'œuvres autour du thème du ciel et du système solaire, peinture acrylique sur cartons assemblés (salle d'exposition sous passerelle)
- Une sélection d'objets hétéroclites (sculptures, dessins de Michel Blais) disséminés dans les collections permanentes

Calendrier prévisionnel :

Si le projet « Ecole Nomade » avec TALM est retenu :

Exposition du 15 juin au 30 novembre 2013

. Vernissage le vendredi 14 juin

. Ouverture tous publics du 15 juin au 03 novembre

. Exploitation pédagogique jusqu'au 29 novembre

Budget et plan de financement prévisionnels :

		Prévisionnel	
Dépenses fonctionnement	Objet	€ TTC	
Fournit. de petit équipem.	Matériel de scénographie	1 060	6 %
	Peintures socles et accessoires	210	
	Visserie, quincaillerie	350	
	Carton et cartons plumes	500	
Contrats de prestation		6 900	46 %
	Encadrement gravures et litho	1 100	
	Soclage masques africains x6	1 500	
	Socle bois sur mesure x4	1 200	
	Graphiste publication	2 000	

	Animation : conférence, atelier Journées du patrimoine	1 100	
Transport	Transport des œuvres	200	1 %
	Location-Beaufort 12m3	100	
	Location-Beaufort 12m3	100	
Primes d'assurance	Assurance des œuvres "clou à clou"	350	2 %
Catalogues et Imprimés	Impression affiches, cartons, petit journal	3 510	19 %
	Impression publication (2500)	2 500	
	Impression affiches (1000)	350	
	Impression cartons (1500) + marque page	660	
Frais communication		4 150	22 %
	Diffusion andégave (affichage magasin et sites)	1 750	
	Guide Escapade Saumur	500	
	Achat d'espace - signalétique (bannières) Guide de l'été	1 500	
	Envoi cartons d'invit-affiches-petits journaux	400	
Réceptions		730	4 %
	Défraiements déplacements - hébergements	150	
	Frais vernissage	230	
	Repas artiste montage-démontage	120	
	Repas après vernissage	230	
Total dépenses		16 900	100 %

		€ TTC	
Subventions publiques			
Etat DRAC Pays de la Loire	Aide aux musées de France entre 10 et 20%	2 220	12 %
Conseil général de Maine et Loire	Musée conventionné - taux de subvention 30% plafonné à une dépense de 16000€	4 800	26 %
Part communale	Fonds propres ville Beaufort-en-Vallée	9 880	62 %
Total recettes		16 900	100 %

En complément, nous vous proposons une exposition en amont de l'exposition estivale, qui serait menée en partenariat avec l'EPCC – école supérieure des beaux-arts Tours Angers Le Mans.

Les trois écoles régionales des beaux-arts de Tours, Angers, Le Mans forment un établissement unique d'enseignement supérieur des arts à vocation interrégionale. Cet établissement réunit deux régions, trois départements et trois villes – métropoles, il accueille 580 étudiants et 110 enseignants artistes et théoriciens.

Il articule son ouverture et son autonomie à travers des pratiques transdisciplinaires et développe en mission complémentaire des cours d'éducation artistique pour tous les publics.

L'école nomade

Chaque année les établissements organisent des projets en partenariat avec des structures de leurs territoires afin de valoriser les travaux des étudiants. Ces projets permettent aux étudiants de monter des projets dans un cadre professionnel.

En 2012 pour le site des beaux-arts d'Angers : six Ecoles nomades ont vu le jour :

[Exposition ANTICHAMBRE](#), du 4 au 13 mai, Hôtel Huger à La Flèche (72)

[Création théâtrale A.R L'IMMODERNE](#), présentée les 4 (20 h) et 5 (16 h) mai, NTA à Angers (49)

[Exposition LE DESSIN SANS DESSOUS DESSUS](#), du 11 mai au 22 juin, Galerie 5 à Angers (49)

[Exposition SCULPTURATIONS](#), du 12 mai au 10 juin, Abbaye de Fontevraud (49)

[Exposition CADRAGES](#), le 13 mai (10 h), 27 mai, 9, 16 et 23 juin (16 h), Ile de Baure à La Ménitrie (49)

[Exposition TERRITOIRES AUGMENTES](#), du 21 au 31 mai, Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage à Angers (49)

Pour l'année 2013, le site d'Angers a sollicité le musée Joseph Denais.

L'École Nomade à Beaufort, sous la forme d'une convention de partenariat, se concrétiserait par :

- une exposition des étudiants de 5^{ème} année en design
- une intervention pour la nuit des musées 2013 (18 mai) assurée par les étudiants de 2^{ème} année du master Danse et art.

Contraintes et souhaits évoqués par le musée :

- Respect des espaces, implantation des travaux dans les espaces d'expositions temporaires en priorité, possible intervention dans les collections permanentes sous réserve de l'accord de la conservation départementale (respect des principes de conservation préventive : ni matière organique, ni objet à dégagement de chaleur ou de fumée...)
- Exposition démontée pour le 31 mai, pour ouverture de l'exposition estivale au 14 juin 2012
- Animation assurée par les étudiants pour la Nuit des musées

Contraintes et souhaits évoqués par le TALM :

- Le projet est encadré par un commissaire d'exposition désigné par TALM. A sa charge de faire le choix des travaux d'étudiants qui seront présentés.
- Ouverture supplémentaires les jeudis et vendredis (soit : 64h30 pour la période du 3 mai au 26 mai)
- Création des documents de communication à la charge de l'école
- Impression des cartons d'invitation et envois au fichier de l'école à la charge de l'école
- Impression des flyers, affiches et « publication » à la charge de la ville
- Hébergement des étudiants lors du montage assuré par la ville
- Vernissage et dîner d'après vernissage à la charge de la ville (50 à 60 personnes) : buffet

Calendrier prévisionnel :

- visite du musée Joseph Denais par les étudiants : octobre 2012
- travail des étudiants à l'école, intervention possible de la DAMM à l'école
- retour sur expérience au musée, sélection des projets : janvier 2013
- montage de l'exposition : 25 avril-2 mai
- vernissage : jeudi 2 mai
- ouverture aux publics : 3 mai – 26 mai
- nuit des musées : samedi 18 mai
- démontage : 27-29 mai

Budget prévisionnel :

Dépenses	Musée € TTC	TALM
postes		
Vacataires : 6 jours supplémentaires x 3 agents vacataires x 3,584h = 64h30	950	
Production des pièces, transports, assurances		x
Scénographie, installation des œuvres		500
création du carton d'invitation, des affiches, flyers et publication		x
Impression affiches x 50 ?		200
Impression flyers x 500?		250
Impression publication x 200 ?		400
Envoi des cartons d'invitation		100
Vernissage	250	
Dîner après vernissage : 50 personnes	250	

Hébergement 2 nuits x 10 étudiants		800
Nuit des musées		150
Insertion publicitaire "le scéno"		282
TOTAL	1 450	2 682

Le Conseil Général semblerait être un partenaire financier sur cette opération et la DRAC et la région pays de Loire seraient sollicitées sur le volet « aide à la création », sous réserve du fonctionnement de TALM et de ses partenariats avec ces 2 institutions.

Le Conseil Municipal,
Vu l'avis favorable de la commission culture du 28 septembre 2012,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE la programmation de l'exposition temporaire «Ciel en chute-Michel Blais, collections et créations »,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Plan de financement		€ TTC	
Etat DRAC Pays de la Loire	Aide aux musées de France entre 10 et 20 %	2 220	12 %
Conseil général de Maine et Loire	Musée conventionné - taux de subvention 30 % plafonné à une dépense de 16 000 €	4 800	26 %
Part communale	Fonds propres ville Beaufort-en-Vallée	9 880	62 %
Total		16 900	100 %

SOLLICITE les subventions, pour un montant le plus élevé possible, auprès des partenaires suivants :

- Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire
- Conseil régional des Pays de la Loire
- Conseil général du Maine-et-Loire

AUTORISE M. le Maire à accomplir les formalités afférentes et à signer les documents correspondants.

2012/88 - Musée Joseph Denais : exposition "Ecole nomade" - Demande de subvention (rapporteur : Serge MAYE)

Le conseil municipal,
Vu l'avis favorable de la commission culture du 28 septembre 2012,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE la programmation de l'exposition « Ecole nomade » en partenariat avec l'école des beaux arts régionale d'Angers pour un montant global de 4 132 €,

SOLLICITE les subventions, pour un montant le plus élevé possible, auprès des partenaires suivants :

- Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire
- Conseil régional des Pays de la Loire
- Conseil général du Maine-et-Loire

AUTORISE M. le Maire à accomplir les formalités afférentes et à signer les documents correspondants.

2012/89 - Présentation du projet culturel de la bibliothèque et du pré-programme de travaux (rapporteur : Serge MAYE)

Serge MAYE précise au conseil que la réflexion sur la construction de la future bibliothèque place de la République doit être approuvée avant la fin novembre afin de décider son inscription au nouveau contrat régional 2013-2016. Il propose à l'assemblée, après avoir rappelé le contexte, de prendre connaissance des quatre objectifs du projet culturel et du pré-programme de travaux.

Les missions fondamentales des bibliothèques sont régies par quatre textes de référence :

- La charte des bibliothèques qui définit trois grandes missions aux bibliothèques municipales : l'information, la formation, la culture.
- Le manifeste UNESCO sur la bibliothèque publique qui insiste sur l'accès des services à tous.
- Le manifeste IFLA pour Internet qui développe l'idée qu'Internet peut contribuer à l'égalité de l'accès à l'information.
- L'étude des pratiques culturelles « Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique » mettant en évidence les différentes aspirations des lecteurs.

La bibliothèque actuelle :

Ses points forts :

- La qualité et la diversité du fonds adultes (notamment en littérature étrangère) et jeunesse
- La fidélité des lecteurs
- L'accueil personnalisé
- La médiation adaptée aux différents publics

Ses faiblesses :

- Le manque d'accessibilité du bâtiment
- Des espaces restreints

Le contexte de son action :

La bibliothèque a des partenaires privilégiés qui sont le musée, le cinéma-théâtre, les associations culturelles.

La communauté de communes représente un bassin de 15 000 habitants. Mazé a ouvert en septembre 2012 les portes de sa médiathèque la Bulle, dont la taille et l'action culturelle sont très développées. Modifiant le paysage de la lecture publique, l'action de la Bulle doit être prise en considération dans le type de structure à construire à Beaufort-en-Vallée.

De même la constitution future d'un réseau de la lecture publique sur la communauté de communes implique de faire de la bibliothèque de Beaufort-en-Vallée un pôle complémentaire de celui de Mazé et des petites communes.

Les perspectives de fréquentation :

Nombre d'inscrits en 2012 : 1 450 (23 % population)

Nombre d'inscrits prévisionnels en 2015 : 1 600

Population estimée en 2025 : 7 500

Si le même taux de 23 % est appliqué à cette population, le nombre d'inscrits à la bibliothèque en 2025 serait : 1 725

Le sentiment des bibliothécaires est que le taux de 30 % de lecteurs dans la population peut être atteint.

Le développement de la bibliothèque, autour de deux grands thèmes : la famille et l'intergénérationnel, pourrait se concevoir selon quatre objectifs :

- L'accès de tous à la culture et à l'information
- Une bibliothèque évolutive par l'apport des nouvelles technologies de l'information
- Le pôle ressource départemental du conte
- Le rayonnement de la bibliothèque de Beaufort-en-Vallée dans le réseau de la communauté de communes

Objectif 1 : L'accès de tous à la culture et à l'information

- Un bâtiment accessible à tous les publics
- Un libre accès aux collections
- Une politique de prêt attractive
- Des espaces de lecture et de convivialité
- Des collections à développer
- Une politique d'animations structurée

Objectif 2 : La bibliothèque évolutive

Adapter les moyens d'accès à la culture par le numérique en veillant à l'évolution des nouvelles technologies.

Objectif 3 : Le pôle ressource départemental du conte

- La communication
- Le prêt de document
- Le contact avec les associations nationales

Objectif 4 : Le rayonnement de la bibliothèque de Beaufort-en-Vallée dans le réseau de la communauté de communes

La complémentarité avec la médiathèque de Mazé au bénéfice du territoire en participant à la réflexion sur le réseau.

Présentation des caractéristiques prévisionnelles (surface et coût) de la future bibliothèque

Dans la perspective de l'inscription au nouveau contrat régional, Serge MAYE propose de définir une surface approchée du futur équipement. Le document adressé à chacun recense les différents espaces professionnels nécessaires. Il précise qu'une superficie de 600 m² permettrait de répondre aux quatre objectifs énoncés et laisserait une marge d'évolution possible.

Coût d'une structure de 600 m² et plan de financement prévisionnel :

	Dépenses	Recettes (subventions)
Coût bâtiment	1 200 000	
Aménagement extérieur	50 000	
Mobilier	50 000	
Informatique	5 000	
Subv. DRAC - estimée à 20 %		240 000
Subv. Région - estimée à 20 %		240 000
Volet PNR		98 000
Subvention CG (mobilier)		10 000
Subvention CG (informatique)		2 500
Total HT	1 305 000	590 500
Part Commune	714 500	

M. Le Maire informe le conseil qu'une réunion publique sera organisée avec les adhérents de la bibliothèque pour leur présenter le dossier.

Serge MAYE ajoute que les membres de la commission Culture et Patrimoine sont allés, vendredi soir, visiter la médiathèque des Ponts-de-Cé. Cela leur a permis de voir comment pouvait être organisé un équipement de taille raisonnable qui soit simple et agréable.

Il précise, à titre d'information, que l'espace d'accueil réservé au public a une superficie d'environ 400 m² et que la surface totale de l'équipement est de 1 200 m².

Claude BERTHELOT fait remarquer que pour obtenir les subventions de la DRAC, il faut respecter à minima un espace de 0,07 m² / habitant.

M. le Maire confirme. A cela s'ajoutent des coûts supplémentaires de fonctionnement, lesquels doivent être comparés avec les subventions pouvant être obtenues.

Claude BERTHELOT demande quelles seront les contraintes en matière de personnel.

M. le Maire précise qu'elles sont liées au projet culturel et que le recrutement d'une troisième personne est actuellement en cours d'évaluation. Il ajoute qu'il faut être vigilant sur ces questions de coût de fonctionnement car ils sont supportés par la commune, non par la DRAC.

Claude BERTHELOT fait remarquer que l'ouverture d'un nouvel équipement génère une augmentation du nombre d'adhérents. Il ne faudrait pas manquer ce moment du fait d'une insuffisance de moyens.

M. le Maire rappelle que le nombre d'heures d'ouverture de la bibliothèque est actuellement de 12 h par semaine.

Jean-Michel MINAUD fait remarquer que la médiathèque de Mazé est ouverte 11 h de plus, soit 23 h hebdomadaires.

M. le Maire précise qu'avec la commune de Mazé, nous regroupons 11 000 habitants et dans la mesure où il existe déjà une médiathèque, notre futur équipement doit s'inscrire dans la complémentarité. C'est la raison pour laquelle il est question ce soir de bibliothèque et non de médiathèque. Il est important que les futurs utilisateurs s'y sentent bien et que ce soit un lieu de rencontres.

Serge MAYE rappelle que cette complémentarité entre les équipements est bien inscrite dans le projet culturel et qu'elle est reprise dans le rapport de présentation.

M. le Maire fait remarquer qu'aujourd'hui, la communauté de communes finance la majorité des services pour les 15 000 habitants de son territoire et que la communication dans ce sens doit être renforcée.

Gérard GAZEAU demande si le bâtiment sera sur plusieurs niveaux.

M. le Maire répond que non ; il sera privilégié un bâtiment de plain pied pouvant être facilement agrandi.

Claude BERTHELOT souhaite savoir ce qu'il restera comme surface de terrain disponible après la construction du bâtiment.

Serge MAYE répond environ 700 m².

Claude BERTHELOT considère que la complémentarité entre les équipements est importante mais qu'il faut aller plus loin, en particulier en faisant fonctionner le réseau des bibliothèques. Elle s'interroge sur le personnel qui le fera fonctionner et ajoute que cela nécessite un recrutement.

M. le Maire rappelle que la personne qui avait été recrutée sur ce poste n'a pas souhaité prolonger son contrat. Depuis, aucune nouvelle procédure de recrutement n'a été lancée car

il reste des choses à préciser. Il ajoute que c'est un sujet qui reviendra devant le conseil communautaire.

Marie-Pierre MARTIN rappelle que le réseau des bibliothèques concerne aussi les autres communes de Beaufort en Anjou.

M. le Maire assure que la ville construira cette bibliothèque, mais il dit également qu'il serait moins coûteux pour le contribuable beaufortais d'utiliser uniquement la médiathèque de Mazé. Il lui semble que celle-ci aurait pu être financée par les 15 000 habitants du territoire. Dans un autre registre, il affirme que l'on ne pourra pas se priver d'efforts de mutualisation car les dotations de l'Etat, et c'est maintenant clairement dit, vont diminuer. Nous serons donc confrontés à des choix.

Gérard GAZEAU pense que l'on ne saura qu'au stade du budget si cet équipement nécessite un recours à l'emprunt.

M. le Maire réaffirme que ce projet se fera et qu'il se fera bien. Il faut reconnaître l'excellent travail réalisé par le personnel qui a su développer le nombre de lecteurs dans des conditions qui n'ont pas toujours été optimum. Ce nouvel équipement nécessitera également de déplacer la fête foraine. Comme quoi il y a encore des quantités de choses à faire sur la commune.

Claude BERTHELOT fait part de sa satisfaction qu'il y ait une bibliothèque à Beaufort-en-Vallée.

M. le Maire rappelle que l'addition des populations de Mazé et Beaufort-en-Vallée nous rapproche d'une ville de 12 000 habitants. Notre projet, de ce point de vue, est aussi cohérent.

Gérard GAZEAU connaît personnellement plusieurs habitants de la commune qui sont abonnés à la médiathèque de Mazé. Il souhaiterait savoir comment vont réagir les petites bibliothèques.

M. le Maire répond qu'elles attendent le fonctionnement du réseau.

Thierry BELLEMON relève que dans l'objectif 3 cité dans le rapport de présentation, il est précisé que l'équipement pourrait être un pôle ressource départemental du conte. Il demande quel impact cela aura sur la taille de l'équipement.

Serge MAYE explique que la programmation tient déjà compte de cet objectif.

Thierry BELLEMON souhaite savoir s'il y aura des stages de formation organisés sur la commune dans ce domaine et, plus généralement, si une valorisation de cette dynamique est souhaitée.

Serge MAYE répond que des formations de ce type existent déjà et que cette action sera développée et valorisée.

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable de la commission Culture et Patrimoine du 28 septembre 2012,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE les grandes orientations du projet culturel de la bibliothèque de Beaufort-en-Vallée à savoir :

- L'accès de tous à la culture et à l'information
- Une bibliothèque évolutive par l'apport des nouvelles technologies de l'information
- Le pôle ressource départemental du conte

- Le rayonnement de la bibliothèque de Beaufort-en-Vallée dans le réseau de la communauté de communes

VALIDE le pré-programme de travaux sur la base d'une surface de 600 m²,

CHARGE l'adjoint à la culture de finaliser le projet culturel, le programme des travaux ainsi que le plan de financement.

Questions diverses

→ Aires de jeux communales – Réglementation

→ Lecture de la lettre de cadrage budgétaire

→ Enquête publique prescrivant la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme – conclusions du commissaire enquêteur

→ Arrêté du Préfet du 05.10.2012 : accord pour réalisation de 4 bassins écrêteurs de crue sur le ruisseau de la Mottais

→ Décès de Romain CHAUSSEPIED (fils de Sylvie MONET, employée communale)

Fin de la séance à 20 h 35

N°	Objet
2012/84	Constitution d'un groupement de commandes : diagnostic accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP)
2012/85	Constitution d'un groupement de commandes : entretien des chéneaux, gouttières et toitures
2012/86	Convention paiement titres scolaires et péri-scolaires par Internet
2012/87	Musée Joseph Denais : exposition temporaire 2013 – Demande de subvention
2012/88	Musée Joseph Denais : exposition « Ecole nomade » - Demande de subvention
2012/89	Présentation du projet culturel de la bibliothèque et du pré-programme de travaux

Emargements

Le Maire, Jean-Charles TAUGOURDEAU,	Serge MAYE, 1^{er} adjoint,	Marie-Pierre MARTIN, 2^{ème} adjoint,
Françoise GUIMBRETIERE, 3^{ème} adjoint,	Jean-Jacques FALLOURD, 4^{ème} adjoint,	Sylvie LOYEAU, 5^{ème} adjoint,
Patrice BAILLOUX, 6^{ème} adjoint,	Guy DE CHAULIAC,	Marie-Françoise AUGUSTE,
Françoise LE LAN,	Joseph LIBEAUT, Absent excusé	Patricia HUAU,
Claudette TURC,	Philippe OULATE,	Luc VANDEVELDE,
Marie-Christine BOUJUAU,	Jean-Michel MINAUD,	Thierry BELLEMON,
Philippe SIMOEN, Absent	Rémi GODARD,	Nathalie VINCENT, Absente excusée
Colette TAVENARD,	Patrick FAUVEL, Absent	Jean-Claude DOISNEAU,
Claude BERTHELOT,	Gérard GAZEAU,	Nathalie SANTON-HARDOUIN, Excusée, donne pouvoir à Gérard GAZEAU
Fabienne GRUDET, Excusée, donne pouvoir à Claude BERTHELOT	Sébastien GARCIA, Absent	